

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 92.00.616.010.1 DU 3 NOVEMBRE 1992

Pèse-personne à équilibre automatique TEFAL modèle PPF1

(CLASSE IIII)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

FABRICANT

TEFAL S.A., BP 89, 74156 Rumilly Cedex.

CARACTERISTIQUES

Le pèse-personne TEFAL modèle PPF1 est composé :

- d'un récepteur de charge constitué d'un plateau,
- d'un dispositif transmetteur de charge à leviers,
- d'un transducteur de mesure constitué d'un capteur à point d'appui central simple flexion, TEFAL modèle PPF1,
- d'un indicateur numérique comprenant un convertisseur analogique-numérique à double rampe dont la partie traitement des informations est assurée par une unité logique à microprocesseur et un afficheur numérique comprenant 4 chiffres du type 7 segments à cristaux liquides.

Le pèse-personne TEFAL modèle PPF1 est équipé des dispositifs suivants :

- dispositif de mise à zéro initiale,
- dispositif de maintien de zéro,
- dispositif d'extinction automatique.

Les caractéristiques métrologiques du pèse-personne TEFAL modèle PPF1 sont les suivantes :

- Max = 130 kg
- Min = 5 kg
- e = dd = 500 g
- Classe IIII.

CONDITIONS PARTICULIERES DE FONCTIONNEMENT

Les limites particulières de fonctionnement en température sont les suivantes :

+ 10 °C/+ 40 °C

Le pèse-personne TEFAL modèle PPF1 est alimenté par une pile au lithium délivrant une tension de 3 volts, incorporée à l'instrument.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le pèse-personne TEFAL modèle PPF1 porte une plaque d'identification et de poinçonnage fixée dans son socle et sur laquelle figurent les inscriptions suivantes :

- la marque de la société TEFAL,
- le numéro et la date de la présente décision,
- le rappel des caractéristiques métrologiques et de la classe de précision,
- la mention "Interdit pour toute transaction",
- l'intervalle de fonctionnement en température sous la forme : + 10 °C/+ 40 °C.

La portée maximale, la valeur de l'échelon, la mention "Interdit pour toute transaction", et l'intervalle de température sont également rappelés à proximité de l'affichage.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement Rhône-Alpes et chez le fabricant.

VALIDITE

La présente décision a une durée de validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXE

Photographie n° 5830.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

■ N° 5830

PESE-PERSONNE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE TEFAL PPF1

